

”Un nouvel espace de dialogue pour renforcer les coopérations”

LETTRE N°1 - FÉVRIER 2001

INSTITUT MÉDITERRANÉEN DE
FORMATION ET RECHERCHE
EN TRAVAIL SOCIAL

➔ 15 numéros de La Lettre de l'IMF

Des grands rendez-vous,
des portraits, des problématiques,
des témoignages

page 2

➔ l'IMF en actualités

pages 3 à 7

➔ les grands sujets en question

11 grands sujets situés au cœur
des transformations et de l'actualité
de la formation aux métiers du
travail social sont mis en lumière grâce
aux témoignages et points de vue des
professionnels du secteur.

page 8

➔ nos partenaires professionnels ont la parole

L'activité des structures professionnelles,
partenaires de l'IMF.

En février 2001, sous l'impulsion de François Lapena, directeur général de l'IMF, naissait La Lettre de l'IMF.

La création de ce nouvel outil de communication était décidée alors que l'IMF fêtait le dixième anniversaire de son existence.

En cette étape charnière, La Lettre de l'IMF imprimait une approche nouvelle dans la manière dont l'Institut souhaitait mettre en valeur ses savoir-faire.

Avec La Lettre, L'IMF décidait ainsi de :

- Mettre en lumière ses méthodes, ses compétences, ses choix et ses orientations spécifiques.
- Illustrer concrètement son positionnement actif sur les grands sujets marquant l'évolution du secteur. 11 grands thèmes étaient ainsi traités dans les dossiers de La Lettre.
- Ouvrir un carrefour de rencontres aux structures professionnelles du travail social, en ouvrant ses colonnes à leurs initiatives, méthodes et activités.

A l'occasion des 20 ans de l'IMF, nous avons souhaité éditer une synthèse des articles parus dans les 15 numéros de La Lettre comme un document témoin de la démarche, toujours actuelle de l'Institut : notre mobilisation permanente sur les problématiques clé du travail social d'aujourd'hui, notre veille active et notre anticipation sur les évolutions du secteur et les besoins de formations dans toute leur diversité, notre dialogue constant avec les professionnels au cœur des structures et des territoires.

Plus que jamais, l'avenir se dessine autour du renforcement des coopérations, entre écoles, avec les professionnels d'ici et d'ailleurs comme avec nos partenaires institutionnels.

Cette Lettre est aussi un hommage rendu au travail de l'ensemble du personnel de l'IMF ainsi qu'à François Lapena, directeur général de l'Institut de 1990 à 2008 dont la vision éclairée a permis à l'IMF d'occuper la position qui est la sienne aujourd'hui tout en le préparant à évoluer pour relever les défis du futur.

MARIE-PIERRE SARAT

DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'IMF



L'IMF en actualité → les grands repères

La force des partenariats euro-méditerranéens et des échanges professionnels

Dès le n° 1 de La Lettre, l'apport des partenariats euro-méditerranéens à la formation des personnels du travail social était mis en valeur. L'ouverture internationale et interculturelle est devenue l'une des marques de la pédagogie de l'IMF des dix dernières années.

Avec la « situation des enfants de la rue », le travail inter-structures entre les grandes cités urbaines des rives de la Méditerranée y était présenté avec la collaboration entre l'IMF, Darna à Tanger et l'Université d'Éducation sociale de Barcelone via le projet Daphné (REPRIS DANS LE N°8).

Le film « échanger pour changer » produit par l'IMF est consacré aux étudiants ayant effectué leur stage au Maroc (N°9). La Lettre n° 10 suit le développement des partenariats entre l'IMF et les associations des pays du Maghreb ainsi que l'entrée des étudiants dans le programme européen Leonardo da Vinci. En décembre 2005, les n° 12 et 15 détaillent les actions menées pour conforter les stages des étudiants (FORMATION DE FORMATEURS, MANUEL DES STAGES À L'ÉTRANGER, COURS DE LANGUES), les actions de formation en Algérie et au Maroc, l'inscription des actions de l'IMF dans les programmes Erasmus, Leonardo, Daphné.

Le rôle des confrontations formation/recherche, l'ouverture à « l'autre »

Le dialogue, la confrontation des points de vue entre l'école, les chercheurs, les professionnels sont des sujets majeurs de la démarche pédagogique de l'IMF.

Les journées culturelles en sont l'un des lieux d'expression, notamment : « Cultes et cultures » avec l'IEP d'Aix en Provence - Observatoire du religieux dirigé par le regretté Bruno Etienne (N°2), Mythes et tabous dans le monde d'aujourd'hui (N°5), l'entreprise apprenante (N°7), laïcité (N°11). Le colloque « Autrement » dont le concept original offre aux étudiants l'occasion de se familiariser avec des ouvrages scientifiques ou philosophiques est inauguré avec le sociologue Saül Karsz. (N°13).

Les modules « Monde pluriel », dorénavant inscrits au cœur des formations de l'IMF, sont créés en 2003 et présentés par J.A. Castro Chavez, alors responsable de leur conception à l'IMF. Les enjeux de « l'innovation interculturelle » portés par ces modules sont détaillés par Claude Lasnel, en charge des partenariats de l'IMF au Maroc. (N°5). Le n°9 de La Lettre annonce la création de cours d'arabe à l'IMF, Marseille et Avignon.

L'IMF présent pour les grands rendez-vous de l'évolution des formations au travail social

Octobre 2001, le CFA régional associant les compétences de quatre unités de formation, IESTS-Nice, IFTS-Ollioules, IMF-Marseille, IRTS-PACA Corse, voit le jour (N°3). La Lettre suivra l'activité du CFA ainsi que l'accompagnement à la VAE (N°3, ET 8) la formation des cadres de l'intervention sociale, la formation des emplois jeunes (N°3), la Formation ouverte et à distance (N°6 ET 14). Décembre 2003, le n° 7 annonce que la coordination opérationnelle nationale du dispositif expérimental de professionnalisation des intervenants éducatifs en Centres éducatifs renforcés (CER) est confiée à l'IMF. Les caractéristiques du DEAVS sont présentées ainsi que l'ouverture d'une nouvelle formation conduisant au DE de médiateur familial en partenariat avec l'école des Parents (N°9 ET 14).

2003 : L'IMF se déploie au cœur des territoires

Septembre 2002 : l'antenne IMF-Vaucluse ouvre ses portes (N° 6). Une rubrique lui est dorénavant consacrée, avec, notamment, l'ouverture de la formation conduisant au CAFERUIS construite en partenariat avec l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse (N°10, 11). En mai 2005, La Lettre n° 11 annonce l'installation de l'IMF dans ses actuels locaux, à Montfavet. Le même numéro expose les bases de la démarche de collaboration territoriale proposée par Michel Vauzelle, Président de la Région PACA aux organismes de formation.

Au cœur de l'IMF

Décembre 2007, La Lettre n°7 annonce le départ de Lilianne Pierrot, directrice adjointe des programmes pédagogiques et du développement de l'IMF à qui succède Marie-Pierre Sarat, devenue depuis directrice générale de l'IMF. En décembre 2005, le n° 12, annonce la publication par l'association IMF de la charte dont elle a voulu se doter.

en question

STAGES → APPRENTISSAGE → QUALIFICATION
DES EMPLOIS JEUNES → VALIDATION DES ACQUIS
→ PARTENARIATS EUROPEENS ET
MEDITERRANEENS → DIMENSION
INTERCULTURELLE → METIERS DE L'AIDE A
DOMICILE → LOI SUR LE HANDICAP
→ REFORME DES TUTELLES → NOUVELLES VOIES
D'ACCES A LA FORMATION POUR DES PUBLICS EN
DIFFICULTE D'INSERTION PROFESSIONNELLE
→ FORMATION OUVERTE ET A DISTANCE.

En quinze dossiers thématiques, confrontant les points de vue de professionnels, de formateurs, et d'étudiants, ponctués de points de repères pédagogiques, techniques, juridiques, La Lettre de l'IMF est entrée au cœur des grands sujets marquant l'évolution du secteur de la formation professionnelle. Chacun des interlocuteurs sollicités a accueilli avec intérêt une démarche qui souhaitait mettre en lumière les différentes facettes de problématiques transversales au secteur, totalement novatrices dans certains cas, et permettant au point de vue et à l'expérience de chacun de s'exprimer.

C'est en stage professionnel que se construit le choix du métier

N°1 - FÉVRIER 2001

La dynamique de l'alternance, l'apport complémentaire de l'enseignement scolaire et de la pratique professionnelle, sont les grands sujets traités par ce dossier qui donne la parole aux trois protagonistes du stage : l'étudiant, le professionnel, le responsable pédagogique.

Le point de vue d'étudiants :

« Le premier stage : prendre le bon départ »

Quatre étudiants témoignent du rôle déterminant du stage professionnel. Des difficultés à trouver la structure qui les accueillera jusqu'à leur immersion en stage, cette expérience pose les premiers fondements d'un modèle de pratique professionnelle. L'apport de chacun se jauge et s'ajuste. Expérience vécue comme plus ou moins exemplaire, le stage est cependant toujours perçu comme formateur.

Le point de vue de professionnels :

« Professionnels et formateurs : suivre ensemble les grandes étapes du stage »

Un point de vue partagé par les employeurs rencontrés : la qualité d'accueil et de tutorat est un dû au stagiaire dont le regard de jeune professionnel est source d'enrichissement pour la structure. Pivot de la formation, le stage doit bénéficier d'un espace de dialogue entre l'école et la structure d'accueil. Les critères de reconnaissance scolaire et les compétences développées sur le terrain sont ainsi mieux partagés.

LE RÔLE DE L'ÉCOLE DANS

LA CONFRONTATION DES IDÉES :

« La formation en travail social se développe depuis ses origines sur la base d'une collaboration essentielle entre instituts de formation et professionnels. La formation en alternance crée une tension dynamique entre praticiens et écoles appelant au débat, à la confrontation des idées et des expériences... »

LILIANE PIERROT,

RESPONSABLE DU SECOND CYCLE - IMF

L'apprentissage, accès à la formation et nouveaux métiers, les étapes de mise en œuvre du dispositif, de nouvelles alliances écoles/terrain.

N°2 - AVRIL 2001,
N°4 - JANVIER 2002,
N°7 - DÉCEMBRE 2003.

➔ N° 2

Quatre instituts de formation en travail social de la Région PACA créent le GIAPATS, Groupement d'intérêt associatif pour la promotion de l'apprentissage, préparant l'ouverture du futur CFA sur les sites académiques d'Aix-Marseille et Nice. Michel Méziat est le premier président de cette structure dont l'un des objectifs immédiats est l'ouverture d'une formation expérimentale par l'apprentissage des Moniteurs éducateurs et Educateurs spécialisés.

BERNARD ROBICHEZ,

PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION LA CHRYSALIDE DE MARTIGUES ET DU GOLFE DE FOS

« Les trois voies, formation initiale, contrat de qualification et apprentissage sont des approches complémentaires devant être pleinement exploitées pour répondre aux besoins en professionnels qualifiés amenés à s'accroître dans un proche avenir ».

➔ N° 4

DIDIER TRONCHE,

DÉLÉGUÉ UNIFED POUR LA CPNE - APPRENTISSAGE, DIRECTEUR DU SNASEA :

« L'apprentissage a bien une place spécifique dans un contexte en pleine évolution »

A la lumière des premières expériences françaises dans huit Régions, D. Tronche, insiste sur l'enjeu qualitatif et quantitatif majeur de l'apprentissage pour les employeurs du secteur et expose les enrichissements attendus : création de projets pédagogiques spécifiques, d'un encadrement nouveau propice à gommer les clivages entre contextes professionnels et de formation avec les maîtres d'apprentissage, impacts sur les formations traditionnelles elles-mêmes.

Les trois premières concrétisations du dispositif d'apprentissage mis en œuvre par le CFA de la Région PACA et les employeurs sont présentées :

- Le centre Tony Lainé (MONTFORT, ALPES DE HAUTE-PROVENCE),
- L'association Saint-Michel (AIX-EN-PROVENCE),
- Le Grapesa, club de prévention (FRÉJUS, SAINT-RAPHAËL, DRAGUIGNAN).

➔ N° 7

La première évaluation nationale* du dispositif expérimental d'apprentissage pour les Moniteurs éducateurs et les Educateurs spécialisé est présentée.

Les partenaires de la branche professionnelle décident de poursuivre l'expérimentation pour un an, temps nécessaire pour décider des conditions de pérennisation du dispositif et de son élargissement à l'ensemble de la branche.

La Lettre poursuit ses rencontres avec les responsables de structures engagées dans le dispositif d'apprentissage. Premières conclusions :

- Marc Vigouroux pour la Chrysalide : « L'apprentissage doit donner un peu de dynamique à l'intrication entre la formation et l'entreprise, l'approche théorique et l'approche professionnelle ».
- Richard Le Tellier, directeur de Foyers Delta Sud : « On est à un tournant, il faut former ».
- Claude Robin pour la maison d'accueil à l'enfance, Les Matins Bleus : « l'occasion d'ouvrir nos métiers à de nouveaux profils ».
- Daniel Maraffa, pour la résidence Germaine Poinso-Chapuis (A.R.I.) : « il y a besoin de qualifier : l'apprentissage est une voie parmi d'autres ».

Le rôle des maîtres d'apprentissage est l'une des clés de voute du dispositif : deux d'entre eux dessinent les grandes lignes de leur expérience toute récente de prise en charge des jeunes apprentis :

- Véronique Pringuay, au sein du Foyer d'hébergement Les Acacias,
- Florence Landra, au sein du Foyer Canto Perdrix (ASSOCIATION DELTA SUD).



en question →



Emplois jeunes et qualifications.

N° 3 - OCTOBRE 2001

Le plan gouvernemental 2002-2006 associait deux objectifs : assurer l'avenir professionnel des « emplois-jeunes » tout en consolidant les services et les emplois créés. La Lettre présente les principales conclusions du rapport de suivi-évaluation réalisé par le CEREQ sur la mise en œuvre de ce programme et met en lumière trois initiatives exemplaires en région PACA :

- **« Renforcer le travail de proximité », porté par la Mission sida toxicomanie de la Ville de Marseille.**
En prenant appui sur un réseau partenarial institutionnel et associatif d'ampleur, une offre de services de proximité doit être créée et tisser des liens avec les usagers de drogues les plus éloignés des dispositifs de soins ou de prévention existants.
- **L'application régionale par les Académies de Nice, Aix-Marseille, Corse** du programme national de formations diplômantes conduit les « emplois jeunes » vers les métiers du travail social, de la jeunesse et des sports.
- **Le portrait d'Eric Mille**, « emploi-jeune » aide éducateur dans une école maternelle de ZEP témoigne du parcours qui l'a conduit à obtenir son diplôme de Moniteur éducateur, puis à passer avec succès les épreuves du concours d'entrée à la formation préparant au diplôme d'Éducateur spécialisé.



Savoirs, compétences, validation des acquis et apprentissage

N° 4 - JANVIER 2002,

N° 10 - JANVIER 2005,

N° 12 - DÉCEMBRE 2005

L'année 2002 voit la mise en œuvre opérationnelle de deux voies nouvelles de qualification, l'apprentissage et la Validation des acquis de l'expérience.

➔ N° 4

PROMOFAF, en partenariat avec UNITES menait, de 1996 à 1998, une expérimentation destinée à conduire 53 candidats à l'obtention du Certificat d'aptitude aux fonctions d'Aide médico-psychologique (AMP) dans six Régions françaises.

Edmond de la Morvonnais, chef de projet de la Direction Etudes-recherche-développement de PROMOFAF, expose les points forts de cette expérimentation appartenant aux registres pédagogique et du droit social. Il rappelle que la construction d'un référentiel métier et la détermination des modalités de l'épreuve sont au centre de la démarche, la Validation des acquis professionnels (VAP) étant considérée comme « une démarche très formatrice, un formidable outil de ré-appropriation des connaissances par les salariés ».

➔ N° 10

La VAE est inscrite dans le processus de qualification des employés de l'aide à domicile.

Serge Casanova, responsable du service de formation continue des salariés ADMR des Bouches-du-Rhône, y voit le moyen de reconnaître les savoir-faire étendus des personnes dotées d'une expérience réelle, d'accéder au diplôme et d'exercer un métier où la compétence technique est essentielle.

➔ N° 12

Trois ans après la naissance de la VAE dans le cadre du dispositif de branche, La Lettre revient sur un domaine dont elle souhaite éclairer la portée universelle en faisant appel à l'analyse de deux chercheurs, maîtres de conférence à l'Université de Provence :

- Bernard Donnadiou : « *il faut donner toute sa place à la formation dans le dispositif de la VAE* ».
- Michel Vial : « *une loi humaniste dont on n'a pas mesuré l'impact* ».

LES TOUS PREMIERS GROUPES DE CANDIDATS AU DIPLOME D'EDUCATEUR SPÉCIALISÉ PAR LA VAE TÉMOIGNENT :

« *la VAE m'a permis de remettre à plat ma pratique professionnelle après vingt ans d'exercice* ».



Partenariats méditerranéens : zoom sur le Maroc.

DEUX DOSSIERS N° 5 ET 6 - FÉVRIER ET MAI 2003

Les coopérations avec les pays de la Méditerranée, les partenariats européens sont parmi les fondements du projet pédagogique de l'IMF. Leur mise en œuvre s'est inscrite dans le cadre de programmes de développement du ministère des Affaires étrangères a été soutenue par le Conseil régional PACA, le Conseil général des Bouches-du-Rhône, la mairie de Marseille.

Deux numéros successifs de La Lettre font un zoom sur les partenariats construits au Maroc et donnent la parole aux formateurs, consultants et étudiants stagiaires ayant contribué à lancer une dynamique ininterrompue depuis.

- **L'association Awassir**, aménage une maison traditionnelle de la Médina de Rabat pour y accueillir les plus jeunes et les femmes à qui sont proposés des ateliers éducatifs privilégiant la compréhension et l'utilisation des outils modernes de communication. Lutte contre la pauvreté et développement de l'esprit civique sont les objectifs fédérateurs de l'association pour laquelle les étudiants de l'IMF ont réalisé un diagnostic social. Mohammed Roudies, référent professionnel des stagiaires de l'IMF présente le long travail de préparation qui est nécessaire à l'accueil des stagiaires ainsi que la réciprocité d'une telle démarche.

- **Al Ikram et le Centre d'esthétique visuelle (CEV), partenaires pour former les enfants déshérités de Casablanca.** Al Ikram consacre son activité à la solidarité avec les familles, le soutien scolaire, la formation-insertion au profit des femmes. Moulim El Aroussi, professeur d'esthétique à l'Université de Casablanca et co-fondateur du CEV expose les objectifs d'une démarche considérant la création artistique comme une alternative à l'éducation des enfants déshérités. Le CEV apporte son soutien à la production de jeunes artistes, la rencontre entre création contemporaine et artisanat traditionnel étant posée comme enjeu de développement économique et d'emploi pour les jeunes. Les deux associations ont associé leurs compétences pour créer une formation, « art et artisanat », accueillant les jeunes n'ayant pu s'adapter à l'enseignement dispensé par l'école « formelle ». Les stagiaires de l'IMF sont intervenus dans ce cadre.

- **La coopération entre Darna, centre culturel d'initiatives citoyennes de Tanger et l'IMF** s'inscrit dans le cadre des accords bilatéraux des Régions Tanger-Tétouan et PACA.

Reconnue d'utilité publique, l'association Darna est née de l'initiative de citoyens tangérois ayant choisi de travailler au près des plus démunis. Elle conjugue actions pédagogiques et création de lieux d'accueil et de formation : un centre d'écoute de jour accueillant les enfants de moins de 13 ans au cœur de la médina de Tanger, la Maison bleue offrant une formation professionnelle qualifiante à des jeunes de 13 à 17 ans, le Refuge de nuit et la Maison communautaire des femmes.

Deux missions, confiées à l'IMF par Darna, sont présentées : Isabelle Gaggini étudie les conditions d'accompagnement individuel et collectif des femmes dans la création de leur micro-entreprise via la Maison communautaire des femmes. Véronique Durand mène une mission consacrée à l'organisation interne de La Maison et aux formes de communication créées avec les femmes accueillies.

- **La Ferme pédagogique des jeunes**, installée dans la grande banlieue de Tanger, héberge, forme et accompagne une cinquantaine de jeunes en grande difficulté vers un emploi dans le secteur agricole ou vers leur installation comme agriculteur. Une mission d'expertise auprès de Darna est menée par l'IMF (G. Guyon) pour l'Association méditerranéenne de coopération internationale pour le développement agricole.

- **La construction d'un dispositif de coopération euro-méditerranéen** associant la formation des étudiants, les équipes de professionnels et le développement des structures fait l'objet de la collaboration engagée entre Darna et l'IMF. Catherine Louviot, formatrice à l'IMF, mène une mission d'expertise sur ce projet.

La dimension interculturelle dans les formations des travailleurs sociaux

N° 8 ET 9 - MAI ET SEPTEMBRE 2004

➔ N° 8

Claude Lasnel a animé durant plusieurs années, pour l'IMF, les échanges interculturels proposés aux étudiants, professionnels de l'action sociale et de la culture des pays du pourtour méditerranéen.

Médiateur infatigable, Claude Lasnel expose longuement son projet éducatif ambitieux porté par la connaissance réciproque et la mise en valeur des cultures populaires dans leurs relations à la culture normée.

Isam Ifghallal revient sur son travail de construction d'une stratégie de la citoyenneté à partir d'un équipement installé au cœur du quartier Monclar (Avignon) :

« le désir de l'échange, l'art d'agir en commun, de faire ensemble, de faire référence à des valeurs structurantes communes ». I. Ifghallal était chargé de mission départemental Vaucluse à la vie associative au sein de la Fédération Léo Lagrange PACA et présidait l'U.C.M., Univers-Cité de la Méditerranée, présentée par La Lettre.

L'association Nuit Médis raconte onze ans de création, de rencontres artistiques et humaines entre l'Europe, l'Afrique et la Méditerranée, avec un festival en point d'orgue. En partenariat avec ASF, animateurs sociaux urbains sans frontières, Nuit Médis crée des passerelles entre la culture et le travail social.

➔ N° 9

François Lapena, directeur de l'IMF, introduit le dossier du n° 9 de La Lettre, consacré à la médiation interculturelle et religieuse comme champ professionnel à investir : « *Il ne s'agit pas d'apprendre à tolérer la différence mais de s'ouvrir au monde pour apprendre à vivre ensemble* »

La création d'un nouveau Master religion et société, proposé par l'IEP d'Aix-en Provence, unique en Europe, ouvre de multiples domaines d'application pour un nouveau champ d'expertise partout où l'appréhension des conditions d'évolution des valeurs, des croyances et des mentalités exige une réelle compétence.

Dans l'**entretien accordé par le Père Jean-Michel Passenal, curé de la paroisse des Chartreux à**

Marseille à La Lettre, c'est la construction d'une société pluri-religieuse laïque, considérant la prise en compte du fait religieux comme une nécessité pour vivre en citoyen dans la société contemporaine qui est défendue.

Le dialogue permanent entre tous les acteurs, la volonté conjointe de placer ces questions au centre de la société contemporaine sont jugés indispensables par **Abobikrine Diop, directeur du centre socio-culturel Jacques Brel à Port de Bouc.** L'étroite collaboration entre tous ceux qui sont en charge de l'éducation et de l'action sociale a ainsi permis à une chaîne éducative continue de se construire dans ce quartier de 2.000 habitants où se côtoient des familles pour les deux-tiers originaires de pays situés hors d'Europe.

en question →

Les métiers de l'aide à domicile : le DEAVS, diplôme aux multiples enjeux

N° 10 - JANVIER 2005

Alors que se développent les métiers de l'aide à domicile et que naît une économie de services de proximité, l'enjeu de la qualification des professionnels amenés à travailler auprès des personnes affaiblies ou dépendantes est plus que jamais indispensable. En corolaire, la question des conditions d'accès à ces qualifications professionnelles par ceux dont le niveau de formation est le plus faible est posée.

Le DEAVS, diplôme aux multiples enjeux, est ainsi au cœur de la problématique exposée par Christine Lorenzi Coll et Muriel Lion, formatrice à l'IMF, sont co-auteurs d'un ouvrage paru en mars 2005 où elles développent les enjeux qualitatifs des formations conduisant à ce diplôme : « *le travail au domicile doit être considéré comme un métier à part entière et non comme un simple gisement d'emplois* ».

Six participants à une formation au DEAVS en Arles (à l'initiative du CG 13)

témoignent d'une expérience complexe, riche et difficile. Six parcours, six histoires de personnes pour qui suivre une formation est autant le tournant d'une vie et la confrontation avec des difficultés personnelles que l'acquisition d'une qualification. La rencontre unique avec l'histoire des personnes accompagnées au domicile, lieu de mémoire et de vie où « les murs des maisons parlent » marque cette expérience.

Giselle Aretti, présidente de la fédération ADMR des Bouches-du-Rhône, considère la création d'une formation spécialisée, sanctionnée par un diplôme d'Etat comme une avancée significative, permettant de cesser d'aller vers ce métier par défaut, de mettre fin à la précarité de celles et ceux qui l'exercent, d'avancer dans la clarification des tâches et des responsabilités et de contribuer éclaircir une situation complexe et hétérogène entre les interventions.



Adoption de la loi sur le handicap

N° 11 - MAI 2005

Le 11 février 2005, la loi pour l'égalité des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées est publiée au Journal officiel, les décrets d'application restant à venir.

Quatre points de vue s'exprimaient sur ce texte dans le dossier que La Lettre consacrait à cette loi très attendue.

Joël Dutto, vice-président du Conseil général des Bouches-du-Rhône, délégué aux personnes handicapées et aux interventions humanitaires expose la démarche volontariste déjà engagée par le Département en partenariat étroit avec les associations de proximité. Du Schéma départemental sont nées six associations « Parcours-handicap », un Pôle territorial, des lieux d'accueil pour les personnes autistes, une Maison départementale des personnes handicapées. Deux exigences : ne créer aucune rupture dans la mobilisation des moyens, reconnaître le rôle clé des équipes pluridisciplinaires.

Hélène Bessone, déléguée départementale de l'APF constate de réelles avancées, à confirmer par les décrets d'application. Deux enjeux sont soulignés : la priorité absolue d'avancer sur l'accessibilité ; veiller à toujours inscrire l'application des mesures dans une démarche de qualité ne privilégiant pas que les cases techniques et financières. « *c'est bien la situation de handicap dans la société qui est problématique et non la personne handicapée* ».

Jean Tachdjian, directeur du CEPES du Rousset-sur-Arc prend acte des avancées notables qu'apporte cette loi dans la reconnaissance de la personne handicapée au sein de la société contemporaine. La question de déterminer ce qui différencie les droits d'une personne handicapée des droits de chacun reste ouverte, les relations handicap/société des cinquante dernières années étant mise en perspective.

Marc Vigouroux, directeur général de La Chrysalide : « *le maintien des possibilités d'insertion par le travail des personnes handicapées mentales est à suivre avec attention* ». En attente des décrets d'application, M. Vigouroux souligne huit points clés lui paraissant encore devoir trouver réponse.



La réforme des tutelles, quels enjeux pour le travail social ?

N° 14 - OCTOBRE 2006

A l'occasion du projet de réforme de la loi en vigueur depuis 1968, l'IMF proposait d'éclairer cette question complexe, reflet d'une problématique majeure de la société contemporaine par les points de vue complémentaires de professionnels directement concernés :

François Rigouste, président de la Fédération nationale des associations tutélaires et directeur de la SMH-SE (service tutélaire) à Marseille insistait sur la nécessaire mise en écho d'une réponse professionnelle au projet de loi, jugeant indispensable la reconnaissance du métier de « délégué aux tutelles ». L'évolution de la société et les besoins nouveaux qui apparaissent sans cesse exigent en effet la professionnalisation des intervenants et la mobilisation d'équipes pluridisciplinaires dotées d'une grande technicité.

Nadine Lefebvre Ibanez, juge d'instance exerçant les fonctions de juge des tutelles au tribunal d'Orange. Après avoir rappelé que c'est bien l'intérêt des personnes protégées qui est au centre des enjeux, N. Lefebvre retrace l'historique des modalités d'application de la loi de 1968 et des compétences exigées. Elle insiste sur la spécificité du métier qui se dessine : « un chef d'orchestre devant maîtriser des portes d'entrée multiples, aux limites de la psychiatrie, du social, du sanitaire et du financier ».

Trois professionnelles exerçant les fonctions de déléguées aux tutelles éclairent pour La Lettre de l'IMF les conditions d'exercice d'un métier mal reconnu, y compris par les acteurs mêmes du travail social.

Marie-Noëlle Daguisé, chef de service à l'Association tutélaire aux majeurs protégés (Nice) expose la souffrance méconnue des délégué(e)s aux tutelles alors que les décisions de mise sous tutelle s'accroissent constamment et concernent des situations individuelles de plus en plus variées, dépassant de très loin la « seule » gestion des prestations sociales. Elle souligne la nécessité d'un travail en réseau.

Carine Cini, en charge d'une cinquantaine de personnes :

« le délégué aux tutelles est un travailleur social investi de responsabilités bien spécifiques, le seul lien entre les personnes et la société. Nous devons respecter en permanence notre position de professionnelle, appréhender les situations de violence, construire un réseau de professionnels partenaires ».

Pauline Augey, déléguée aux tutelles à l'UDAF du Gard, est une jeune professionnelle intervenant auprès de familles placées sous tutelles aux prestations sociales. S'attachant à développer une approche au cas par cas, elle fixe son travail dans la perspective de l'évolution favorable des situations et souligne l'un des rôles essentiels de ce métier : la médiation entre les familles et l'extérieur.

Le 16 mai 2006, l'IMF consacrait l'une de ses journées culturelles aux enjeux de la réforme en cours.

Les nouvelles voies d'accès à la qualification

N° 13 - AVRIL 2006

La question de l'ouverture des formations qualifiantes conduisant aux métiers du travail social à de nouveaux publics était posée en suivant trois initiatives menées dans le Vaucluse, à Marseille et en Région PACA.

Un projet territorial construit dans le Vaucluse en partenariat entre l'IMF et la Mission pour la vie associative (MAVA) s'attachait à poser les bases d'un dispositif permettant à des publics confrontés à des difficultés majeures d'accès à l'emploi d'acquérir les compétences les conduisant aux métiers du travail social. La VAE, l'apprentissage, la pré-formation, les cursus personnalisés ouvraient des possibilités jusque là inédites.

La MAVA et l'IMF, en collaboration avec les structures vauclusiennes de terrain, créaient une dynamique permettant d'identifier les besoins et de dégager le cadre d'un dispositif complet. Reconnaître les savoir-faire jusque là mal identifiés ainsi que les acquis obtenus dans le cadre de formations généralistes n'ayant pas conduit les jeunes gens concernés à l'emploi était privilégié.

Eric Palmieri, directeur adjoint de l'AMS, présentait le travail mené par cette association depuis 2001 pour favoriser l'émergence et la professionnalisation des nouveaux métiers de médiation sociale (soutenu par l'Etat, les collectivités territoriales locales et l'OPAC Sud). Il exposait les missions du métier en émergence d'Agent local de médiation sociale de proximité et son étroite complémentarité avec les autres métiers du travail social.

Les dix stagiaires de la première promotion préparant à la certification du titre d'Encadrant technique d'activité d'insertion par l'économie (ETAIE) en Région PACA proposée par l'ARRIAE racontaient leur expérience et exprimaient l'intérêt d'échanger sur leurs expériences respectives à l'occasion de la formation. Ils exposaient la réalité d'un métier méconnu et confirmaient le besoin de prendre appui sur des compétences professionnelles reconnues.

L'ARRIAE, association régionale des réseaux de l'insertion par l'activité économique, exposait longuement ses objectifs, son expertise et les moyens mobilisés pour développer la professionnalisation du secteur.



→ N° 15

La FOAD, une alternative pédagogique

Peu utilisée encore dans le champ du travail social, la Formation ouverte et à distance offre néanmoins un potentiel que La lettre de l'IMF a voulu éclairer alors que l'Institut l'inscrivait à titre expérimental dans le cadre de la réforme du diplôme d'ASS.

Patrick Chevalier, consultant, professeur associé à l'Université de Lille développe les atouts de dispositifs qui ne doivent pas être mis en concurrence avec les vecteurs traditionnels de formation mais bien être appréhendés en complémentarité : « de nouveaux espaces propices à la réflexion et aux échanges, des contraintes obligeant à mieux formaliser ». Associant la FOAD à une conduite de changement, P. Chevalier insiste sur le potentiel de développement économique qu'elle offre aux organismes de formation.

Hubert Javaux, responsable de la formation « à accès permanent » à la Haute école mosane d'enseignement supérieur de Liège présente cette voie comme « un moteur pédagogique étroitement complémentaire des formations existantes ». Il décrit la plateforme ACOLAD : « un outil sans cesse enrichi par l'action de ses utilisateurs ».

La FOAD comme « un terrible analyseur des pratiques », telle est l'analyse de Christine Batime, directrice de la Mission d'appui au développement à l'IRTS-IDS de Haute Normandie, responsable de la Commission nationale FOAD au GNI. « La FOAD doit privilégier le processus pédagogique aux débats techniques le temps étant venu de l'accueillir pleinement comme un moyen de formation à part entière ».

Quatre formateurs à l'IMF donnent leur point de vue : Henri Saint-Jean, Jean-Michel Pérez, Jean-Marie Zingraff, Yann Le Goff.

Nos partenaires professionnels ont la parole

→ Leurs témoignages, leur expérience, leurs objectifs et leurs actions

→ **L'ARS, association pour la réadaptation sociale**

→ **Le Centre d'information sur les drogues et les dépendances (CIRDD) à Marseille**



→ **Claude Azam, responsable du pôle étudiant de l'URAPEDA PACA**

La prise en compte active du handicap auditif

→ **L'observatoire social méditerranéen**

L'outil régional d'aide à la décision pour les partenaires des politiques sociales

→ **Les assises 2002 de la prévention spécialisée, Université Marseille III**

→ **Université Aix-Marseille III**

Le DESS Management interculturel et médiation religieuse

→ **Le docteur Georges Saulus, médecin psychiatre auprès d'enfants polyhandicapés et de leurs familles**

Le polyhandicap, un handicap vraiment différent des autres : choisir d'exercer et développer ses compétences en « situation » extrême ».

→ **La Ligue régionale du sport adapté**

Une décennie de partenariat pour développer de nouvelles compétences

→ **Les Nuits méfis**

→ **ASF, Animateurs sociaux urbains sans frontières**

Solidarité internationale, coopération européenne : une voie pour l'insertion des jeunes de milieu populaire

→ **L'association LGTB, l'Université euro-méditerranéenne des homosexualités (l'UEHH)**

Lutter contre les exclusions et discriminations, sensibiliser les étudiants à l'homophobie

→ **L'école des parents et de éducateurs des Bouches-du-Rhône, sa directrice, Laurence Matheron**

Accueillir les parents, les enfants, les adolescents dans leur singularité

→ **Le Pôle 13, Programme d'orientation local vers l'emploi des Bouches-du-Rhône**

Martine Pinet-Collin, promoteur emploi de la filière sanitaire et sociale
Objectif : le retour à l'emploi,

→ **Les entretiens de Marseille (8, 9, 10 mars 2007)**

Entre ruptures et refondations

→ **L'association Univers-Cité de la Méditerranée**

Construire un point d'ancrage entre les rives nord et sud de la Méditerranée.

L'intégralité des articles publiés par la lettre de l'IMF sont disponible sur : www.imf.asso.fr